

Assurer la conduite technique d'un atelier de production légumière

Eligible au CPF

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA

CONTENU DE LA FORMATION

Elaborer l'itinéraire technique de la production

- Connaître les cycles végétatifs et les principaux modes de conduite en production maraîchère (y compris en agriculture biologique)
- Identifier les moyens de prévention et de lutte contre les ravageurs et les maladies
- Connaître la filière maraîchère et ses acteurs
- Identifier et choisir les espèces, les variétés et leurs modes de conduite
- Intégrer les contraintes d'irrigation et de fertilisation dans les choix de production
- Estimer la production attendue de l'atelier
- Etablir le calendrier de production (réflexion sur les rotations de cultures) et estimer le temps de travail
- Prévoir les investissements nécessaires à l'atelier
- Prévoir les résultats technico-économiques de l'atelier
- Analyser la conduite de l'atelier, identifier ses forces et ses faiblesses

Réaliser les travaux de l'atelier de production

- Réaliser un semis, des plantations, le travail du sol, ...
- Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure... de l'atelier
- Effectuer des visites d'exploitations, ...

Référent formation : Et cfppa.aubenas@educagri.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des maraîchers, de travaux pratiques.
 - **Evaluation** : à partir d'une fiche technique, explication lors d'un entretien, des choix techniques et organisationnels du stagiaire – Jury : 1 formateur
 - Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier de production de légumes.
 - **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA (conditions de financement modifiées – nous contacter) / 1120 € pour les stagiaires France Travail seul - du CPF et en autofinancement / 961,80 € pour les stagiaires d'autres OPCO
- Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, Pôle Emploi, OCAPIAT, Compte Personnel de Formation...)
- Le présentiel seul permet la validation d'une UCARE du BPREA. Il peut être couplé avec des heures à distance permettant de valider le bloc de compétences C3 du BPREA. Une période de stage peut également être proposée pour la C3.*
- Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
 - Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
 - Taux de satisfaction (données 2024) : **84 %**
 - Taux de réussite (données 2024) : **90 %**
 - Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>

